

Influence de l'interaction des souhaits respectifs des conjoints sur la descendance du couple

Juan A. Fernandez Cordon

Volume 5, numéro 3, décembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600728ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600728ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fernandez Cordon, J. A. (1976). Influence de l'interaction des souhaits respectifs des conjoints sur la descendance du couple. *Cahiers québécois de démographie*, 5(3), 243–278. <https://doi.org/10.7202/600728ar>

INFLUENCE DE L'INTERACTION DES SOUHAITS RESPECTIFS
DES CONJOINTS SUR LA DESCENDANCE DU COUPLE*

par

Juan A. FERNANDEZ CORDON**

INTRODUCTION

Les enquêtes de fécondité fournissent des données sur les idéaux, les souhaits et les attentes concernant le nombre d'enfants et le rythme de leur venue tout au long de la vie féconde du couple. Pour que ces données puissent être utilisées dans l'étude des tendances de la fécondité en général et dans la préparation de perspectives en particulier, il est nécessaire d'établir une correspondance

* Université de Montréal, Département de démographie, C.P. 6128, Montréal.

** Les données utilisées proviennent d'une enquête sur le comportement et l'attitude des couples du Québec à l'égard de la fécondité effectuée en 1971 sous la direction de M. Jacques Henripin du Département de Démographie de l'Université de Montréal et subventionnée par le Ministère des Affaires Sociales du gouvernement du Québec, qui a lui-même reçu les fonds du programme de subvention en bien-être du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être du gouvernement du Canada.

L'exploitation des données a été possible grâce à la participation généreuse du Centre de Calcul de l'Université de Montréal et grandement facilitée par les éclaircissements et conseils de Mme Lapierre-Adamcyk à laquelle va également ma reconnaissance.

entre les souhaits exprimés par les femmes et leur comportement effectif. Les écarts entre les souhaits au début du mariage et la descendance effectivement atteinte au terme de la vie féconde vont dépendre :

- 1) de l'aptitude du couple à réaliser ses plans, qui elle-même dépend de la fertilité du couple et de l'efficacité de la contraception.
- 2) des changements de plans qui peuvent intervenir en cours de route.

Le premier point a été assez largement traité, et retient presque exclusivement l'attention des praticiens. Le problème des modifications des souhaits initiaux a été, par contre, généralement négligé ou, tout au moins, implicitement confondu avec le premier. Il est plus que probable que ces deux facteurs ne soient pas indépendants et certain que les moyens de collecte des données dont nous disposons permettent difficilement de les séparer toujours et à coup sûr. Il est, cependant, intéressant de les distinguer pour des raisons théoriques, car on améliore ainsi la compréhension du processus qui aboutit à la constitution de la descendance, et pour des raisons pratiques, dans le but de perfectionner nos prévisions.

La distinction entre ces deux niveaux permet, par ailleurs, de mettre plus nettement en lumière un aspect fondamental, jusqu'ici

peu étudié, qui est l'interaction des conjoints dans la constitution de la descendance. Au moment où nous interrogeons les femmes sur leurs souhaits, le couple vient de se constituer. Il se peut que les deux conjoints ne fassent pas les mêmes projets. S'il en est ainsi, les souhaits exprimés par les femmes ne deviendront pas nécessairement les projets du couple. Ainsi, indépendamment des obstacles à leur réalisation, les désirs exprimés par les femmes peuvent ne pas correspondre à la descendance effective parce qu'entre temps ils se seront modifiés, en partie sous l'influence du mari. La réciproque doit également être vraie: les maris vont modifier leurs souhaits pour tenir compte des opinions de leurs femmes. Finalement les projets du couple seront la résultante d'un processus d'interaction complexe, l'un et l'autre époux s'influencent et subissant les influences extérieures.

L'objet de ce travail n'est pas de décrire ce processus dont nous ne donnons qu'un aperçu schématique et que nous avons l'intention d'aborder par la suite plus en profondeur. Nous nous sommes proposé un but à la fois plus modeste et plus pratique. En admettant que le nombre d'enfants que les femmes souhaitent au début de leur mariage serve de base à des perspectives de descendance finale, est-ce que la prise en compte des désirs des maris à ce moment permettrait d'améliorer les prévisions?

Ce point de vue conditionne tout notre développement. Il explique que nous ayons systématiquement privilégié l'influence du mari sur la femme. Il explique aussi que nous nous soyons limité au souhait initial du mari puisque c'est l'information supplémentaire que nous proposons d'introduire. Nous avons utilisé l'enquête sur la fécondité des femmes mariées au Québec, réalisée en 1971 au Département de Démographie de l'Université de Montréal, sous la direction de M. Jacques Henripin. Les maris d'un sous-échantillon du groupe des femmes jeunes (nées entre 1931 et 1955) avaient été enquêtés en même temps que leurs épouses. On dispose ainsi d'un ensemble de données couplées. Le sous-échantillon en question comprenait initialement 309 couples. Après élimination des non-répondants 1) et de certains cas non retenus 2), nous ne disposons que de 237 couples. Si nous avons sommairement vérifié que cette amputation n'introduisait pas de biais systématique, il n'en reste pas moins que la taille réduite de l'échantillon et le nombre élevé de non-réponses devront nous inciter à la plus grande prudence au moment d'interpréter nos résultats. Il s'agit d'une réserve importante sur laquelle nous ne reviendrons pas, mais qu'il faudra garder constamment à l'esprit.

Notre étude comprend trois parties. Dans la première nous décrivons la façon dont les souhaits des hommes et des femmes ont

-
- 1) Etant donné que nous comparions l'évolution dans le temps des femmes et de leurs maris, il y a non-réponse lorsque l'un ou l'autre des conjoints ne répond pas à l'une ou l'autre des questions retenues. C'est ce qui explique le nombre élevé de non-réponses.
 - 2) Seuls les couples dont c'était le premier mariage pour les deux ont été retenus.

évolué et nous donnons quelques éléments de la dynamique du couple. La deuxième partie étudie l'évolution des souhaits féminins selon la position relative des époux. Etant donné le lien observé entre variation des souhaits et descendance déjà atteinte, la troisième partie a pour objet les effets de l'interaction des souhaits sur cette descendance.

1. L'EVOLUTION DES SOUHAITS DES FEMMES ET DES MARIS.

Pour l'ensemble du groupe, les femmes souhaitaient avoir en moyenne 3,38 enfants la première fois qu'elles ont envisagé ce problème 1).

Les maris n'en désiraient que 3,08. A l'enquête, les souhaits étaient respectivement de 3,35 et 3,34. On note, d'un côté, la très grande stabilité des souhaits exprimés par les femmes, d'un autre côté, la presque identité des souhaits exprimés à l'enquête par l'ensemble des femmes et celui des hommes. Cette identité résulte exclusivement de l'augmentation des maris (+8.4%), les femmes n'ayant diminué leurs souhaits que de moins de 1.0%.

Cette stabilité des femmes n'est qu'apparente. Elle cache en fait des variations importantes. Un nombre considérable a changé d'avis, certaines ont diminué et d'autres ont augmenté leurs souhaits.

1) Tous les couples n'ont pas pensé au problème au même moment. La plupart l'ont cependant fait avant l'arrivée du premier enfant. Nous n'avons pas tenu compte de ces différences. Il nous a semblé que le caractère rétrospectif des questions diminuait la portée de tout raffinement sur ce point.

Il en a été de même des maris. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous retracent cette évolution.

Tableau 1: Evolution des souhaits des femmes.

Evolution	Distribution (en %)	Nombre d'enfants souhaités		Différence	
		au départ	à l'enquête	absolue	%
Pas de changement	57.4	3.21	3.21	0	0
Augmentation	17.7	2.83	4.91	2.07	+73.1%
Diminution	24.9	4.17	2.56	-1.61	-38.6%
Ensemble	100.0	3.38	3.35	-0.03	- 0.9%

Tableau 2: Evolution des souhaits des maris.

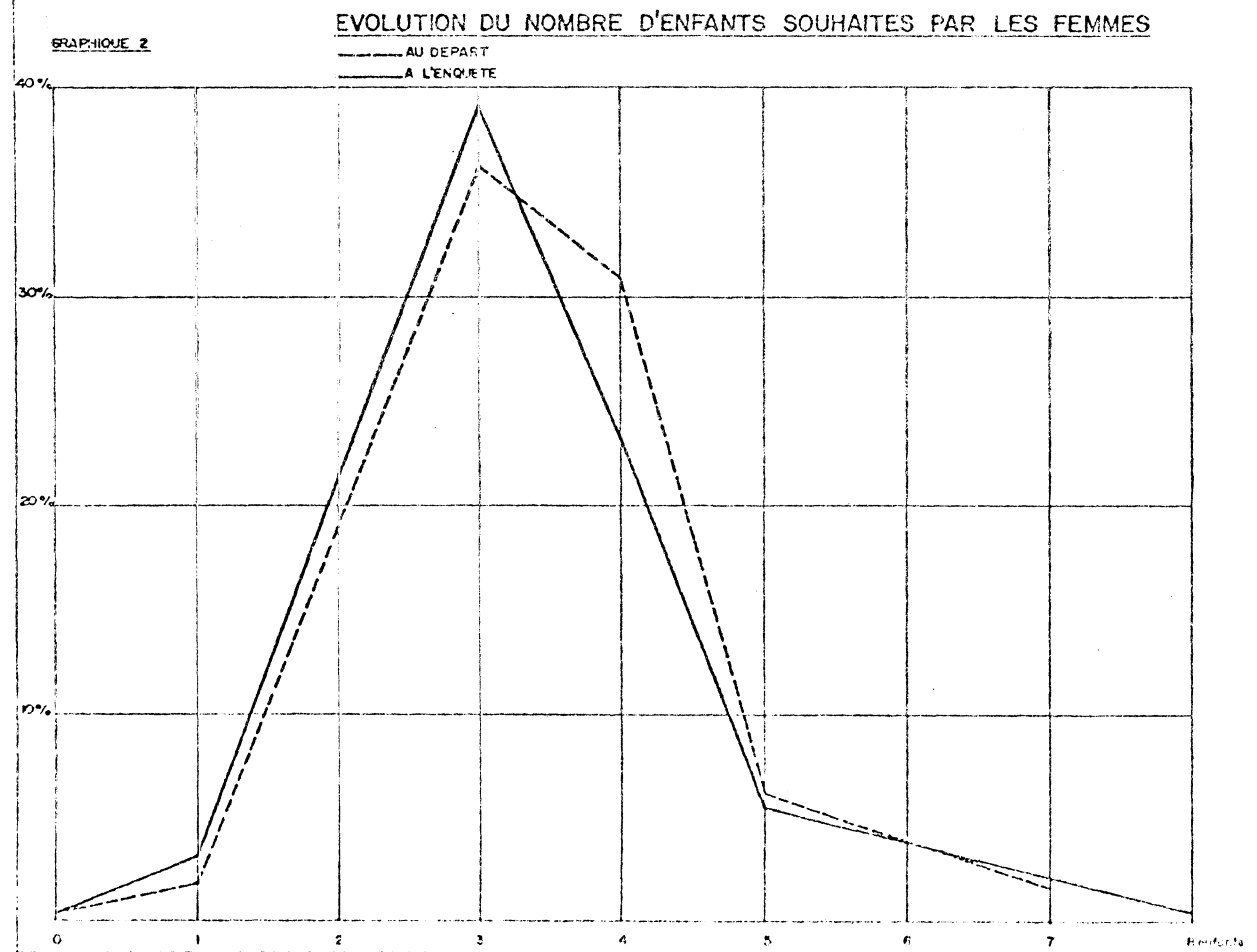
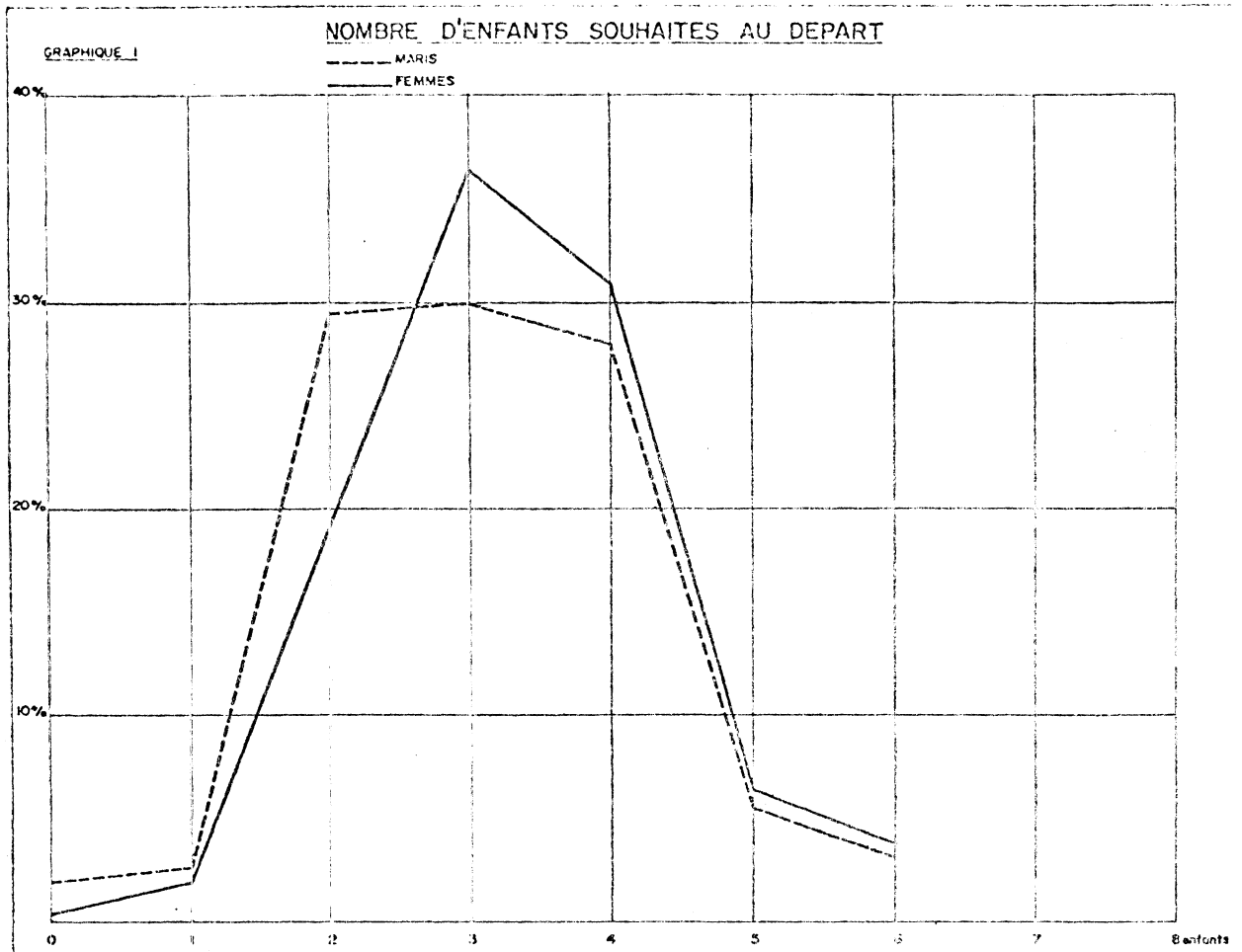
Evolution	Distribution (en %)	Nombre d'enfants souhaités		Différence	
		au départ	à l'enquête	absolue	%
Pas de changement	55.7	2.90	2.90	0	0
Augmentation	24.9	2.68	4.86	2.18	81.3%
Diminution	19.4	4.11	2.65	-1.46	-35.5%
Ensemble	100.00	3.08	3.34	-0.26	- 8.4%

On constate que:

- 1) La proportion de ceux qui ne changent pas est à peu près la même pour les deux conjoints.
- 2) Parmi ceux qui ne changent pas: les hommes souhaitent moins d'enfants que les femmes.
- 3) Parmi ceux qui changent: les hommes ont eu plutôt tendance à augmenter leurs souhaits et les femmes à les diminuer.
- 4) Chez ceux qui augmentent: l'augmentation est plus forte chez les maris.
- 5) Chez ceux qui diminuent: la diminution est moins forte chez les maris.

Les effets combinés de ces modifications apparaissent plus nettement lorsqu'on examine les distributions selon le nombre d'enfants souhaités.

La situation au départ est présentée au graphique 1. Les hommes marquent à peine une légère préférence pour 3 enfants, la courbe est presque horizontale entre 2 et 4 enfants. Les femmes, par contre, expriment une très nette préférence pour 3 enfants suivis de 4, et loin derrière, 2 enfants.

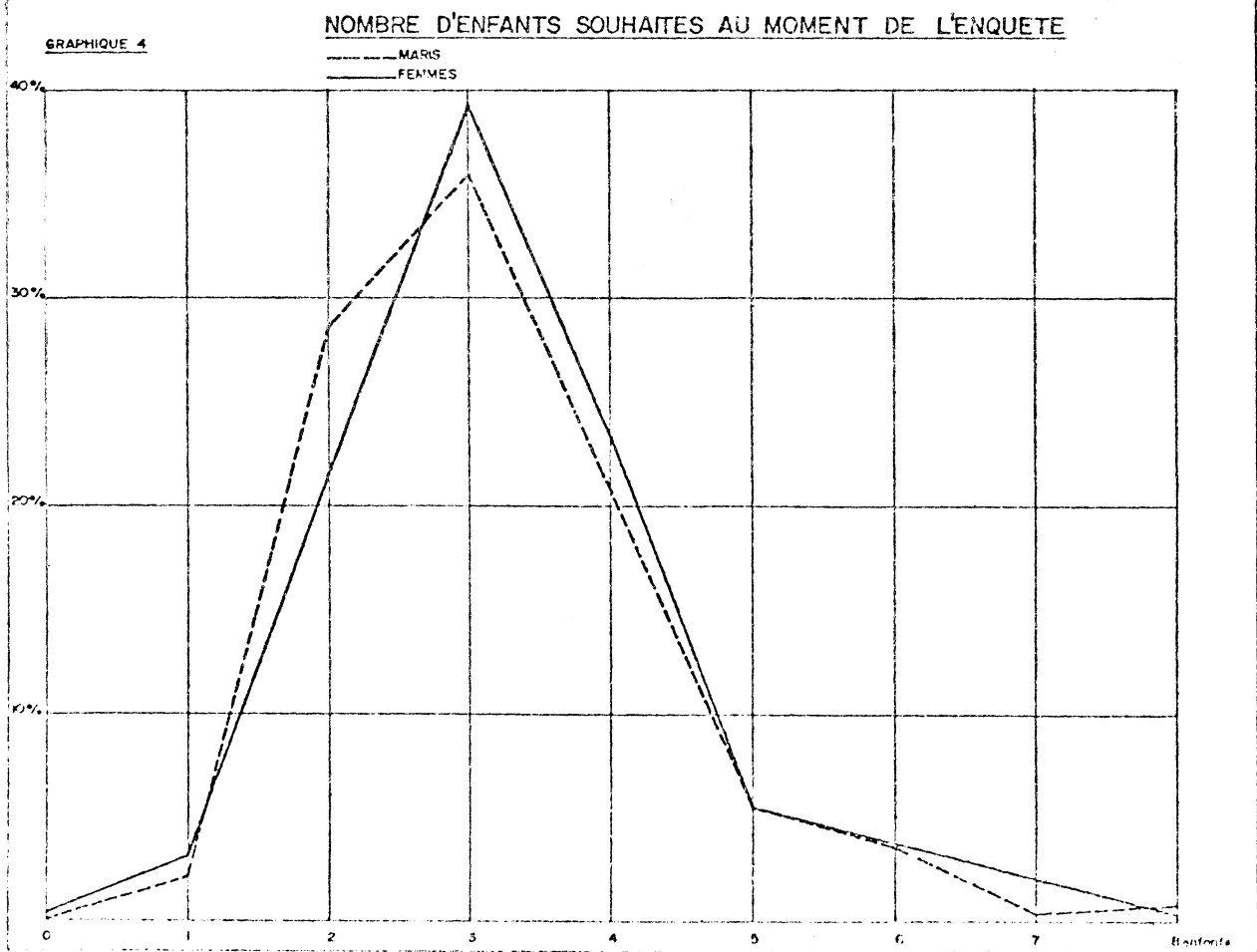
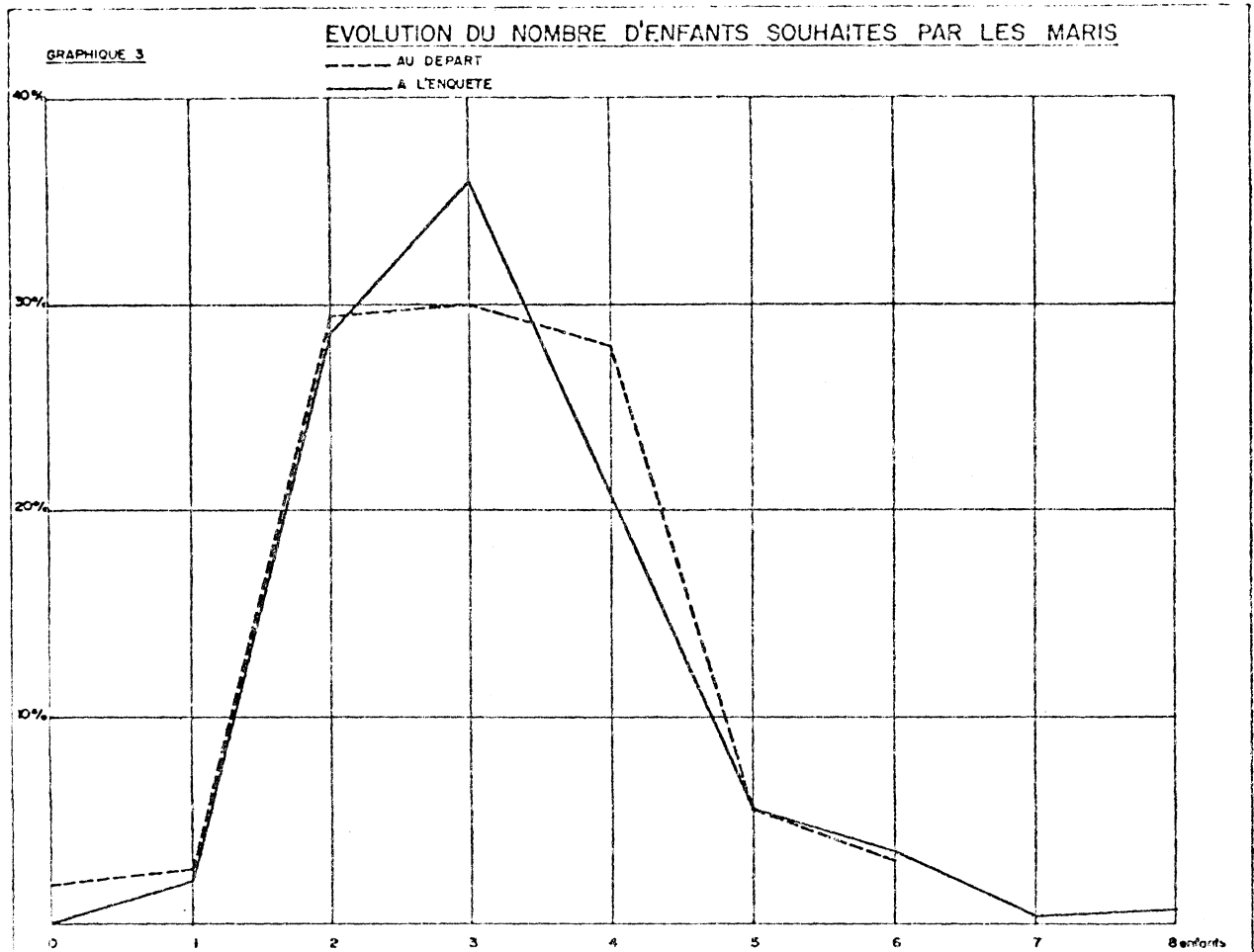


Le graphique 2 montre l'évolution des femmes: la préférence pour 3 enfants s'accuse davantage au détriment du 4ème. La symétrie autour de 3 est presque parfaite.

Sur le graphique 3, on voit que les maris ont également accru nettement leur préférence pour 3 enfants. On constate aussi une diminution de ceux qui en souhaitaient quatre mais, contrairement à leurs femmes, la proportion des hommes qui ne veulent que deux enfants n'a pas diminué.

Finalement, les deux distributions observées au moment de l'enquête apparaissent sur le graphique 4. Les maris se sont sensiblement rapprochés des femmes, mais s'en écartent encore nettement sur la préférence pour une famille de deux enfants.

On voit donc que l'évolution a été plus complexe que ne pouvait le laisser supposer la simple considération des moyennes. La structure des distributions s'est sensiblement modifiée dans le sens d'une plus grande concentration chez les deux conjoints en faveur de 3 enfants et d'une désaffection, également partagée, pour le 4ème enfant. Par contre, la plus grande préférence des hommes pour des familles de deux enfants persiste.



Il est difficile d'admettre que cette évolution s'est accomplie de façon indépendante pour chacun des conjoints. Les modifications intervenues sont, au contraire, la manifestation d'une interaction dans le couple. C'est donc au couple que nous allons maintenant nous intéresser.

L'évolution des couples.

La distribution croisée des souhaits exprimés par les femmes et par leurs maris figure au tableau 3. On désignera comme concordants les couples dont les deux conjoints souhaitaient le même nombre d'enfants. Les autres, les discordants ont été subdivisés en deux catégories: ceux dont les maris souhaitaient avoir plus d'enfants que leurs femmes ("mari plus") et ceux où l'inverse se produit ("mari moins").

Pour l'ensemble des couples le taux de concordance 1) est de 48.9%, les discordants "mari plus" représentent 16.5% et les discordants "mari moins" 34.6%. Comme la moyenne pouvait le laisser prévoir, relativement peu de maris souhaitent plus d'enfants que leur femme. Les écarts entre mari et femme dans les groupes discordants sont très importants et de même ordre de grandeur (mais, bien entendu, de signe contraire). Ceci n'est pas pour étonner.

1) Rapport du nombre de couples concordants au total des couples.

Tableau 3: Souhaits des maris selon les souhaits de leurs épouses au départ. (Nombres absolus)

maris Femmes	0	1	2	3	4	5	6	
0					1			1
1		2			2			4
2		4	28	10	1	2		45
3	2		25	43	12	3	1	86
4	2		12	16	37	3	3	73
5			3	1	6	4	1	15
6			2	1	3	1	2	9
7					4			4
	4	6	70	71	66	13	7	237

Tableau 4: Souhaits des maris selon les souhaits de leurs femmes, au moment de l'enquête. (nombres absolus)

maris Femmes	1	2	3	4	5	6	7+(1)	
0		1						1
1	4	3						7
2	1	38	7	5				51
3		18	56	13	5	1		93
4		7	21	21	1	4	1	55
5			1	6	6			13
6		1		2		3	3	9
7 + (1)				2	1		5	8
	5	68	85	49	13	8	9	237

(1) Les données regroupées ici ne l'ont pas été dans les calculs.

Chacun des groupes de discordants résulte en effet d'une double sélection. La catégorie "mari plus" rassemble les couples dont les maris formulent des souhaits plus élevés que la moyenne et ceux dont les femmes expriment des souhaits plutôt en-dessous de la moyenne. Il en est de même, en interchangeant les rôles, pour l'autre catégorie des divergents. Il sera nécessaire d'en tenir compte 1), lorsque nous utiliserons cette variable par la suite. Un peu pour les mêmes raisons, le degré de concordance varie selon le nombre d'enfants souhaités par la femme 2).

On peut se demander si les souhaits initiaux des femmes et des maris sont indépendants. Un simple regard sur le tableau 3 permet d'en douter; le calcul du χ^2 le confirme nettement: ces deux distributions ne sont pas statistiquement indépendantes. Trois hypothèses peuvent être avancées pour rendre compte de la dépendance constatée:

- 1) Les goûts en matière de taille de la famille se forment de façon indépendante chez les hommes et chez les femmes. Par la suite, le choix du conjoint introduit une sélection en faveur des couples qui se ressemblent sur ce point.

Cette sélection pourrait être directe ou plus vraisemblablement

1) En distinguant selon le nombre d'enfants souhaités.

2) ... ou par le mari. Nous utilisons comme référence la femme plutôt que l'homme dans le couple. Nous le faisons pour ne pas contrarier une tradition bien établie, qui possède quelque justification, et parce que notre but, comme il a été dit, est de montrer que la connaissance de la fécondité de la femme gagne lorsqu'on prend en considération l'existence des maris.

résulter de la similitude des conjoints relativement à l'âge, au milieu social, etc...

- 2) Les goûts ne sont pas formés au moment du mariage, chez l'un ou l'autre des conjoints, et les souhaits individuels résultent déjà d'une interaction.
- 3) Etant donné que les souhaits ont été exprimés en réponse à une question rétrospective, la rationalisation à posteriori et l'adhésion aux vues de l'autre de ceux qui n'avaient pas d'opinion, ont pu faire que les réponses ne correspondent pas tout à fait aux souhaits qui pouvaient exister au début du mariage. Ce biais est de nature à surestimer la concordance initiale entre époux.

Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de trancher ni même de nous éclairer. Il est possible que les trois cas ne soient pas exclusifs l'un de l'autre et à peu près certain que le caractère rétrospectif de la question a dû jouer. Dans l'impossibilité de faire mieux, nous avons admis la première hypothèse, à savoir que le processus du choix du conjoint rapproche d'une façon déterminée (i.e. pas au hasard) des individus qui avaient déjà plus ou moins consciemment formé des plans quant au nombre d'enfants qu'ils souhaitaient avoir.

Ce n'est d'ailleurs que dans cette hypothèse que les distributions respectives des hommes et des femmes peuvent être mises

en corrélation avec des caractéristiques individuelles (âge, scolarité, etc...). Sans cela, cette pratique aurait moins ou pas du tout de sens, puisque les souhaits reflèteraient (peut-être d'une façon prépondérante) l'influence du conjoint. En admettant l'indépendance, nous ne faisons donc que rendre explicite une condition dont l'acceptation est presque toujours implicite.

Les données sur lesquelles nous nous appuyons montrent que 74% des hommes et 79% des femmes avouent avoir pensé au problème du nombre d'enfants avant le mariage ou très peu après. Bien qu'ils se distinguent de ceux qui y ont pensé plus tard par certaines caractéristiques, les différences ne sont pas de nature à modifier les résultats.

Nous admettrons donc que nous sommes, au départ, en présence de deux distributions marginales qui reflètent les caractéristiques propres de chaque sexe et d'une distribution croisée, résultat de ces caractéristiques et des règles de formation des mariages.

On peut s'attendre à ce que, au cours du mariage, ces souhaits se modifient. En premier lieu, parce qu'il est notoire que le mariage change les individus. Le processus d'adaptation à la vie commune provoque une foule de changements dans nos habitudes et dans nos opinions; ce qui a trait aux enfants peut d'autant moins faire

exception. Ensuite, et surtout parce que la descendance du couple ne peut pas satisfaire aux projets de chacun des conjoints s'ils sont divergents. Un processus d'ajustement est nécessaire. C'est ce processus que nous allons tenter d'analyser sommairement maintenant.

Le tableau 3 donnait la distribution des couples selon le nombre d'enfants souhaités initialement par chacun des conjoints. Le tableau 4 présente cette même distribution au moment de l'enquête. La proportion des concordants est passée à 55.3% en même temps qu'un certain équilibre apparaît entre les deux catégories de discordants qui passent respectivement à 19.4% et à 25.3% (le rapport entre eux était de 2/1, il est maintenant de 1.3/1).

Il est difficile de juger du sens de ces changements sans prendre en considération l'évolution des écarts entre conjoints. Nous dirons qu'un couple est convergent lorsque l'écart a diminué, divergent dans le cas contraire. Le "pas de changement" sera réservé aux couples dont l'écart n'a pas varié 1). Voici sur le tableau suivant (tableau 5) la façon dont les couples ont évolué.

1) Ce qui n'implique pas que les conjoints aient maintenu leurs souhaits au même niveau.

Tableau 5: Evolution du couple.

Evolution Situation au départ	Pas de changement	Divergents	Convergents	Ensemble
Concordants	67.2	32.8	—	100.0
Discordants (M+)	45.1	4.9	50.0	100.0
Discordants (M-)	25.6	17.9	56.4	100.0

On remarque que la propension au changement varie suivant la situation initiale du couple. La plus grande stabilité se trouve chez les couples qui étaient d'accord au départ. Dans notre cas, la situation où le mari souhaite plus d'enfants que sa femme est plus acceptée, plus stable, que la situation contraire. Les couples discordants se sont en majorité rapprochés (50% des "mari plus" et 56.4% des "mari moins"). Quelques-uns, peu nombreux, ont cependant accru leur écart (4.9% des "mari plus" et 17.9% des "mari moins"). Les couples concordants au départ ne le sont pas tous restés (32.8%). Le résultat de ces variations a été de réduire les différences entre les trois catégories comme nous pouvons le constater au tableau 6.

Tableau 6: Nombre d'enfants souhaités selon la situation du couple au départ.

Situation au départ	Nombre d'enfants souhaités par les MARIS			Nombre d'enfants souhaités par les FEMMES		
	au départ	à l'enquête	écart	au départ	à l'enquête	écart
Concordants	3.16	3.45	0.29	3.16	3.26	0.10
Discordants (Mari +)	4.21	3.67	-0.54	2.69	3.36	0.67
Discordants (Mari -)	2.43	3.04	0.61	4.01	3.46	-0.55
Ensemble	3.08	3.34	0.26	3.38	3.35	-0.03

Cet aperçu d'ensemble du problème a montré que, sous une stabilité apparente des souhaits des femmes, se cachent des variations considérables dans les deux sens. Ces variations ont par ailleurs abouti, avec celles des maris, à combler partiellement l'écart qui séparait les conjoints au départ. Il n'est donc pas interdit de supposer qu'il existe un lien entre les modifications des souhaits des femmes et les souhaits des maris. Auquel cas, on doit conclure, qu'une modification de la distribution des maris peut affecter la descendance du couple 1), et qu'à une même distribution des souhaits féminins peuvent correspondre des descendes effectives différentes

1) Dans la mesure où les souhaits exprimés anticipent correctement le comportement futur.

selon, toutes choses égales par ailleurs, les désirs des maris.

Pour éclairer le problème posé de la correspondance entre souhaits exprimés et comportement effectif, nous allons essayer de vérifier s'il existe un lien entre le souhait initial du mari et la fécondité du couple.

2- EVOLUTION DES SOUHAITS DES FEMMES ET SOUHAITS INITIAUX DES COUPLES.

Le rapprochement constaté au paragraphe précédent est la conséquence de la double évolution des hommes et des femmes. Il ne suffit pas pour conclure à une influence des désirs des maris sur le comportement futur des femmes. Pour essayer d'établir cette influence nous présentons tout d'abord au tableau 7 l'évolution des femmes selon qu'elles voulaient plus, moins ou le même nombre d'enfants que leur mari.

Tableau 7: Distribution des couples selon leur situation au départ et l'évolution de la femme.

Situation au départ \ Evolution de la femme	Pas de changement	Augmentation	Diminution	Ensemble
Concordants	62.1	18.1	19.8	100.0
Discordants ("mari plus")	56.4	35.9	7.7	100.0
Discordants ("mari moins")	51.2	8.5	40.3	100.0
Ensemble	57.4	17.7	24.9	100.0

Les femmes qui étaient dès le départ d'accord avec leur mari sont celles qui changent le moins et lorsqu'elles le font, elles augmentent ou diminuent leurs souhaits sensiblement dans la même proportion. Les femmes qui voulaient moins d'enfants que leur mari sont plus nombreuses à modifier leurs propres souhaits, dans une très large proportion pour les augmenter. Par contre les femmes qui en voulaient plus vont surtout diminuer les leurs.

On ne peut cependant pas tirer de ce qui précède une conclusion nette. Le regroupement des femmes que nous avons proposé introduit une sélection supplémentaire en fonction du nombre d'enfants souhaités au départ, comme nous l'avons déjà signalé. Il est par conséquent nécessaire de considérer l'évolution selon le nombre d'enfants, ce que nous faisons au tableau 8. Ici nous n'avons retenu que les femmes qui, au départ, souhaitaient 2,3 ou 4 enfants (soit 86% du total), les autres représentant des effectifs trop faibles.

La première constatation est que nous retrouvons la même évolution, quel que soit le nombre souhaité au départ. La proportion de celles qui augmentent est toujours plus forte dans la catégorie "mari plus" et la proportion de celles qui diminuent toujours plus élevée dans le groupe des "mari moins". Pourtant l'évolution n'est pas exactement la même pour chaque niveau du

souhait initial. La stabilité est plus forte chez les femmes qui désiraient 3 enfants, un peu moindre chez celles qui en voulaient 2 et largement inférieure chez celles qui en voulaient 4. D'autre part, alors que chez les femmes qui souhaitaient 3 enfants le pourcentage de celles qui augmentent est sensiblement équivalent au pourcentage de celles qui diminuent, les femmes qui voulaient 2 enfants modifient leurs souhaits surtout pour les augmenter et celles qui désiraient 4 enfants, surtout pour les diminuer. Cette évolution se retrouve quelle que soit la position relative de la femme par rapport à son mari. Elle n'est pas sans rappeler le schéma qui ressortait du tableau 7 concernant l'influence du mari.

Tableau 8: Evolution de la femme selon le nombre d'enfants souhaité et la position relative des conjoints au départ.

Position		Concordants				Discordants "mari-plus"				Discordants "mari-moins"				Ensemble			
Evolution		Pas de chang.	Augm.	Dimin.	Ens.	Pas de chang.	Augm.	Dimin.	Ens.	Pas de chang.	Augm.	Dimin.	Ens.	Pas de chang.	Augm.	Dimin.	Ens.
Nombre souhaité au départ	2	67.9 (19)	25.0 (7)	7.1 (2)	100.0 (28)	61.5 (8)	38.5 (5)	0 (0)	100.0 (13)	50.0 (2)	25.0 (1)	25.0 (1)	100.0 (4)	64.4 (29)	28.9 (13)	6.7 (3)	100.0 (45)
	3	72.1 (31)	16.3 (7)	11.6 (5)	100.0 (43)	68.8 (11)	25.0 (4)	6.3 (1)	100.0 (16)	63.0 (17)	11.1 (3)	25.9 (7)	100.0 (27)	68.6 (59)	16.3 (14)	15.1 (13)	100.0 (86)
	4	48.6 (18)	16.2 (6)	35.1 (13)	100.0 (37)	33.3 (2)	33.3 (2)	33.3 (2)	100.0 (6)	50.0 (15)	10.0 (3)	40.0 (12)	100.0 (30)	47.9 (35)	15.1 (11)	37.0 (27)	100.0 (73)
	Ensemble	63.0 (68)	18.5 (20)	18.5 (20)	100.0 (108)	60.0 (21)	31.4 (11)	8.6 (3)	100.0 (35)	55.7 (34)	11.5 (7)	32.8 (20)	100.0 (61)	60.3 (123)	18.6 (38)	21.1 (43)	100.0 (204)

Entre parenthèses, le nombre de cas.

Tout se passe comme si les femmes modifiaient leurs souhaits, d'une part pour se rapprocher d'un nombre d'enfants donné et d'autre part pour se rapprocher de leur mari. Les données du tableau 8 reflètent cette double attraction: le plus fort pourcentage d'augmentation se trouve chez les femmes qui souhaitaient 2 enfants seulement et dont le mari en voulait plus. Le plus fort pourcentage de diminution chez les femmes qui voulaient 4 enfants alors que leur mari n'en souhaitait pas autant.

On pourrait voir là l'effet de deux sortes d'influences. D'une part l'attraction d'une certaine "norme" en matière de fécondité. Cette "norme" s'imposerait de telle sorte que les femmes seraient poussées, selon leur choix au départ, à augmenter ou diminuer leurs souhaits pour s'en rapprocher. Elle s'établirait, dans notre cas, aux alentours de 3 enfants.

Quand nous parlons de "norme" nous le faisons volontairement de façon vague, sans chercher le moins du monde à la définir. L'existence d'une telle "norme" peut être une hypothèse intéressante pour lier l'uniformisation croissante des comportements en matière de fécondité à l'uniformisation des modes de vie, de l'habitat, des critères et des voies de la réussite sociale. Face aux conditions de vie existantes, une certaine taille de la famille peut s'avérer

plus rationnelle, plus commode ou simplement plus réalisable.

Un tel comportement est alors socialement valorisé et sa nécessité intériorisée (à travers des représentations) ce qui en fait une norme.

A l'effet de cette norme hypothétique, vient s'ajouter l'interaction entre les époux. Du point de vue de la femme (que nous avons privilégié pour les raisons déjà données) on note une tendance à modifier ses propres désirs pour les adapter, dans une certaine mesure, à ceux de son mari.

Nous admettrons que la propension au changement des souhaits initiaux et le sens du changement vont dépendre de l'action conjuguée de ces deux types de pressions qui s'exercent sur la femme. Celle-ci va se trouver dans l'une des situations décrites au tableau suivant, selon sa position initiale par rapport à la "norme" et par rapport à son mari.

Position par rapport à la "norme"	au-dessous (1)	même niveau (2)	au-dessus (3)
Position par rapport au souhait du mari			
au dessous (A)	(+,+)	(+,0)	(+,-)
même niveau (B)	(0,+)	(0,0)	(0,-)
au dessus (C)	(-,+)	(-,0)	(-,-)

+ : pression dans le sens d'une augmentation

- : pression dans le sens d'une diminution

0 : absence de pression

Dans les situations correspondant aux cases A1 et C3, l'influence du mari et l'attraction de la norme s'ajoutent, la propension au changement devrait être ici maximum et s'exercer dans le sens d'une augmentation dans le premier cas et d'une diminution dans le deuxième. Les propensions au changement les plus faibles devront se trouver lorsque les deux facteurs sont de sens contraire, c'est à dire dans les situations correspondant aux cases A3 et C1. Le sens des modifications éventuelles est indéterminé et va dépendre de l'importance relative de chacun des facteurs. Les cases A2 et C2 correspondent aux situations où la seule influence est celle du mari, les femmes se trouvant dès le départ au niveau de la norme. Il faut s'attendre à une propension au changement moyenne, dans le sens d'une augmentation en A2 et d'une diminution en C2. Une situation similaire existe en B1 et B3: l'influence du mari est nulle puisque les deux époux sont d'accord. Le seul attrait de la norme devrait donc provoquer une propension moyenne à l'augmentation en B1 et à la diminution en B3. Finalement, la case centrale B2 regroupe les situations où aucune pression ne s'exerce sur la femme, ni du fait de son mari ni par la "norme" sociale. On devrait se trouver ici devant une absence de changement. Cette absence ne sera cependant totale que s'il n'existe aucune autre cause de changement, en dehors des deux que nous avons retenu, et si la situation initiale ne se modifie pas. Or aucune de ces conditions n'est réalisée. Parmi les autres causes de changement possibles figure l'éventuelle adaptation des souhaits au comportement effectif lorsque

les aptitudes du couple ne lui permettent pas de les réaliser, en raison de la stérilité involontaire de l'un des conjoints ou par manque d'efficacité dans la contraception. D'autre part les conditions initiales peuvent varier: la "norme" peut se déplacer et surtout les souhaits masculins se modifient eux aussi à travers le processus d'interaction dans le couple. Pour toutes ces raisons, il est raisonnable de prévoir un certain changement pour des causes exogènes à ce modèle explicatif: aptitudes du couple, modification des souhaits des maris, variation de la norme. Ces facteurs ne jouent d'ailleurs pas uniquement dans ce cas, où aucune autre pression ne s'exerce, mais également dans toutes les situations décrites au tableau précédent.

Nous allons illustrer ce modèle explicatif à l'aide des données tirées du tableau 8. A défaut de pouvoir la définir avec précision, nous avons pris 3 enfants comme niveau de la norme, 2 enfants étant "au dessous" et 4 "au dessus". Ceci constitue une approximation, par ailleurs inévitable, qui devrait nous éloigner un peu des résultats prévus. Malgré cela on constate une remarquable identité entre les résultats de l'enquête et ce que pouvait laisser prévoir l'hypothèse de la double influence.

Dans le tableau 9, nous avons fait figurer la proportion nette de femmes ayant modifié leur choix initial, selon leur position

initiale par rapport à la norme (nombre d'enfants souhaité au départ) et leur position par rapport au mari. La proportion nette est obtenue par différence entre le pourcentage de celles qui augmentent et le pourcentage de celles qui diminuent. Les nombre négatifs dans le tableau correspondent donc à des cas où les femmes qui diminuent sont plus nombreuses que celles qui augmentent. Les pourcentages portent sur l'effectif de chacune des catégories définies par le croisement des deux critères.

Tableau 9: Proportion de femmes (en %) qui modifient leurs souhaits (selon le souhait initial et la position relative des conjoints au départ).

Nombre souhaité au départ	2	3	4	Ensemble
Situation du couple au départ				
Discordants "mari plus"	38.5	18.7	0	22.8
Concordants	17.9	4.7	-18.9	0
Discordants "mari moins"	0	-14.8	-30.0	-21.3
Ensemble	22.2	1.2	-21.9	

Nous voyons que les femmes modifient leurs souhaits initiaux dans un sens et dans une proportion qui dépendent de leur situation par rapport à une certaine "norme" de fécondité et par rapport au souhait de leur mari. Les données du tableau précédent indiquent qu'un certain type de changement l'emporte selon le cas. Il s'agit cependant d'un effet net et l'on voit, en se reportant au tableau 8, qu'il résulte à chaque fois de modifications dans les deux sens, d'importance inégale.

Finalement, l'évolution des femmes que nous venons de décrire aboutit à la situation présentée au tableau 10. On vérifie bien que le sens et l'importance des variations sont sous la double dépendance indiquée. Nous avons fait figurer dans ce tableau l'ensemble de l'échantillon. Les données que nous avons délaissées à cause de la faiblesse des effectifs ne contredisent en aucune manière les conclusions tirées du reste.

3. DESCENDANCE DU COUPLE ET SOUHAIIS INITIAUX.

Jusqu'ici nous nous sommes uniquement occupés des souhaits. Mais l'évolution que nous avons décrite n'a d'intérêt que s'il existe une bonne adéquation entre les désirs exprimés et le comportement effectif.

Tableau 10: Nombre d'enfants souhaités au moment de l'enquête par les femmes selon le nombre souhaité au départ et la situation initiale du couple.

Nombre d'enfants souhaités au départ	Situation au départ		Discordants (mari -)	Ensemble
	Concordants	Discordants (mari +)		
0		3.00 (1)		3.00 (1)
1	1.00 (2)	3.50 (2)		2.25 (4)
2	2.21 (28)	2.77 (13)	2.00 (4)	2.36 (45)
3	3.26 (43)	3.38 (16)	2.81 (27)	3.14 (86)
4	3.97 (37)	4.33 (6)	3.73 (30)	3.90 (73)
5	5.00 (4)	5.00 (1)	4.20 (10)	4.47 (15)
6	3.50 (2)		4.00 (7)	3.89 (9)
7			4.50 (4)	4.50 (4)
Ensemble	3.26 (116)	3.36 (39)	3.46 (82)	3.35 (237)

(entre parenthèses le nombre de cas)

Mesurée par le nombre moyen d'enfants déjà nés au moment de l'enquête (en y incluant les grossesses en cours), la fécondité des femmes semble bien s'accorder avec l'évolution des souhaits: celles qui les ont augmentés ont nettement plus d'enfants que celles qui les ont diminués, comme on peut le constater ci-dessous.

Evolution de la femme	Nombre d'enfants déjà nés (y compris grossesses en cours)	Proportion du souhait initial, déjà réalisé
Pas de changement	1.68	.52
Augmentation	3.33	1.18
Diminution	1.59	.38
Ensemble	1.95	.58

En fait, pour juger de l'accord entre évolution des souhaits et comportement effectif, il faut se rappeler que les femmes ne se trouvent pas toutes au même stade de leur vie féconde. Pour tenter d'en tenir compte, nous avons pondéré le nombre d'enfants déjà nés par la durée du mariage. Cette méthode est évidemment très imparfaite et ne se justifie que comme approximation. La pondération par la seule durée du mariage néglige en particulier les différences de fécondité liées à l'âge de la femme. En outre le nombre moyen d'enfants par année de mariage, qui est ainsi calculé, n'a que peu

de signification analytique en lui-même. Etant donné qu'il existe certainement des différences de calendrier selon la descendance projetée, l'interprétation du degré de réalisation des souhaits devra se faire en distinguant selon le niveau initial. L'ensemble des données nécessaires figure au tableau 11. Ici encore nous nous sommes limités aux femmes qui souhaitaient au départ 2, 3 ou 4 enfants, pour les raisons déjà exposées.

Tableau 11: Comparaison de la descendance atteinte au moment de l'enquête selon l'évolution de la femme et son souhait initial.

Evolution de la femme	Pas de changement			Augmentation			Diminution			Ensemble		
	d	m	\bar{d}	d	m	\bar{d}	d	m	\bar{d}	d	m	\bar{d}
2	1.34	5.66	.24	2.00	5.46	.37	0	1.33	0	1.44	5.31	.27
3	1.46	5.73	.25	3.64	8.29	.44	1.15	6.46	.18	1.77	6.26	.28
4	2.23	7.26	.31	4.73	9.64	.49	1.44	7.70	.19	2.32	7.78	.30

d: nombre d'enfants déjà nés plus grossesses en cours

m: durée du mariage (en années)

\bar{d} : nombre annuel moyen de naissances depuis le mariage ($d \div m$)

Avant de comparer les descendance, remarquons que, quel que soit le souhait initial, la durée du mariage est plus forte chez les femmes dont les souhaits ont augmenté. Outre qu'avec le temps la probabilité de changement s'accroît, il y a, parmi les femmes qui augmentent leurs souhaits, toutes celles qui les ajustent pour tenir compte des dépassements involontaires. On peut penser que le risque de dépasser les prévisions augmente avec la durée du mariage. D'autre part, les femmes mariées depuis plus longtemps (plus âgées) pratiquent probablement une contraception moins efficace. Ces raisons expliquent que l'augmentation soit plus liée à la durée. Il n'était donc pas inutile d'introduire la pondération par cette variable ce qui, bien qu'imparfaitement, va permettre la comparaison. Celle-ci montre bien le lien qui existe entre modification des souhaits et comportement effectif. Quel que soit le nombre d'enfants souhaités au départ, le nombre annuel moyen de naissances depuis le mariage est significativement plus élevé chez les femmes dont les souhaits ont augmenté que chez celles qui les ont diminués, les femmes qui ont maintenu leurs souhaits se situant entre les deux.

Si l'on peut constater l'accord entre l'évolution des souhaits et le comportement effectif, il est bien difficile de saisir leur interrelation. De ce point de vue on peut envisager trois possibilités. La femme a pu modifier son souhait initial sous l'influence de son mari, ou d'évènement extérieurs, et adapter son comportement à ses nouveaux plans. Elle a pu, par contre maintenir ses premiers

désirs mais être incapable de les réaliser, malgré ses efforts, pour cause d'infertilité ou d'échec de la contraception. Elle décidera peut-être de rationaliser son échec en ajustant ses souhaits à ses performances. Finalement un troisième cas, différent, est celui où le comportement de la femme ne correspond pas à ce que le souhait qu'elle a exprimé pouvait laisser prévoir. Au bout d'un certain temps elle pourra rectifier son désir initial sans qu'il y ait, contrairement au cas précédent, conscience d'échec.

L'influence du mari s'exerce, non seulement dans le premier cas, mais également dans les deux autres. Un homme qui souhaite plus d'enfants que sa femme aura tendance à se montrer moins vigilant ou moins coopératif dans la contraception, ce qui va accroître les risques d'échec. A l'inverse, le mari qui souhaite moins d'enfants que sa femme se montrera normalement plus strict. Le troisième cas consacre une influence progressive du mari acceptée dans les faits par la femme.

La rectification des souhaits (le fait d'assumer comme volontaire le comportement actuel, différent de celui qui était prévisible) n'est pas automatique, en particulier dans les deuxième et troisième cas. Les femmes peuvent modifier leurs souhaits plus ou moins rapidement ou ne pas le faire du tout, pour des raisons diverses.

L'absence de changement peut également être tout simplement liée à une faible durée du mariage. Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'équation parfaite entre comportement et évolution des désirs. L'influence du mari ne se fera donc pas uniquement sentir à travers les modifications des souhaits.

Le tableau 12, ci-dessous, présente le nombre moyen d'enfants par année de mariage, selon la position relative des conjoints, le nombre souhaité au départ et l'évolution de la femme.

Tableau 12: Nombre moyen d'enfants * par année de mariage, selon la position relative des conjoints au départ, le nombre souhaité initialement par la femme et l'évolution de ses souhaits.

Pos. rel. au dep.		Concordants				Discordants "mari plus"				Discordants "mari moins"			
		P/C	Aug.	Dim.	Ens.	P/C	Aug.	Dim.	Ens.	P/C	Aug.	Dim.	Ens.
Nombre souhaité au départ	2	.24	.42	0	.27	.26	.29	-	.27	.13	.67	0	.23
	3	.27	.42	.14	.28	.30	.41	.14	.32	.21	.67	.20	.26
	4	.37	.47	.18	.32	.50	.50	.31	.40	.23	.53	.19	.24

* comprend les grossesses en cours au moment de l'enquête.

Nous voyons que, parmi les femmes qui n'ont pas modifié leurs souhaits, l'indice de fécondité le plus élevé correspond à celles dont le mari désirait plus d'enfants, le moins élevé à celles dont le mari en souhaitait moins, les femmes d'accord au départ se situant entre les deux. Cet ordre est le même quel que soit le nombre au départ.

Le reste du tableau appelle quelques remarques pour une meilleure compréhension. Prenons le cas des femmes qui ont augmenté leurs souhaits. Si la femme accepte de les rectifier peu de temps après son mariage (ce qui devrait arriver plus fréquemment chez les "mari plus") l'augmentation sera, par là même, associée à une faible descendance. S'il s'agit d'un ajustement, il devrait intervenir plus rapidement chez les femmes "mari plus" (puisqu'il va dans le sens du mari) et donc également associé à une faible descendance. Par contre, lorsque l'homme souhaite moins d'enfants que sa femme, celle-ci devra surmonter l'opinion de son mari pour augmenter ses propres souhaits. Elle le fera le plus souvent pour les ajuster à son comportement et il lui faudra un nombre de naissances plus élevé pour s'y décider. Les concordants devraient, là aussi, occuper une position intermédiaire. En résumé: l'indice de fécondité des femmes qui augmentent leurs souhaits doit être plus élevé chez les "mari moins" que chez les autres, contrairement à ce qui se passe pour les femmes qui sont restées stables. A une exception près, les données

du tableau 12 reflètent cette interprétation, quel que soit le nombre souhaité au départ.

Par un raisonnement analogue on trouverait que chez les femmes qui ont diminué leurs souhaits, les "mari moins" devraient également avoir un indice de fécondité plus élevé que les autres. On constate en effet dans le tableau 12 que l'indice correspondant aux "mari moins" est supérieur ou au moins égal aux autres, sauf pour les femmes qui souhaitaient 4 enfants. Etant donnée la faiblesse de l'effectif de ce groupe en particulier, nous estimons que l'approximation est suffisante pour ne pas nous inciter à rejeter notre explication.

On peut donc finalement conclure que la position relative des conjoints influe directement sur la descendance du couple. Cette influence peut se traduire, mais pas nécessairement toujours, par une modification des souhaits des femmes.

CONCLUSION

Les souhaits que les femmes expriment au début de leur mariage guident leur comportement fécond mais ne le déterminent pas entièrement. Les femmes sont amenées à modifier leurs désirs pour adapter leur fécondité à des normes sociales que l'état marital rend

vraisemblablement plus contraignantes. Elles les rectifient également au contact de leur mari, dans un processus qui tend à harmoniser les souhaits individuels des conjoints, pour arriver à des projets ou des comportements assumés en commun. Ce processus, dont l'importance s'accroît avec la généralisation de la planification des naissances par les couples, ne peut pas toujours aboutir. Il laisse subsister chez certains couples des divergences qui vont se répercuter sur leur efficacité planificatrice.

Il y a donc un grand intérêt, lorsqu'on se propose d'estimer la fécondité future à partir des souhaits exprimés, à intégrer les opinions des maris. L'utilisation pratique de cette donnée supplémentaire exige, outre sa disponibilité, l'élucidation du processus d'interaction en fonction des profils sociologiques et psychologiques des époux. Malheureusement, les informations pour le faire sont rares, ou même inexistantes. A notre connaissance, aucune grande enquête de fécondité, en dehors de celle que nous avons utilisée, ne s'adresse simultanément aux deux conjoints. L'opportunité d'inclure un questionnaire, même succinct, spécialement destiné aux maris, ne devrait pourtant faire aucun doute, si l'on oppose le faible coût marginal d'une telle opération à l'enrichissement qu'elle apporte à la connaissance des mécanismes de décision et à l'établissement de perspectives.